



Guide pratique
Communication
pour un langage
égalitaire

université
PARIS-SACLAY



SOMMAIRE

/ CONTEXTE	page 5
/ REPÈRES HISTORIQUE	page 6
/ VOCABULAIRE	page 7
/ BONNES PRATIQUES	pages 8 - 9
/ FOCUS POINT MÉDIAN	pages 10 - 11
/ QUESTIONS/RÉPONSES	pages 12 - 13
/ REMERCIEMENTS & CONTACTS	page 14

Bienvenue à l'Université Paris-Saclay, où notre ambition est de créer un campus investi par tous et toutes. Cela passe par une université inclusive, que ce soit pour l'égalité des chances dans l'éducation, le handicap, ainsi que la parité.

Au 1^{er} janvier 2019, nous comptons 51,5% de femmes sur les 66,9 millions⁽¹⁾ de personnes vivant en France (Mayotte incluse). Pourtant, cette part majoritaire de femmes n'est pas représentée dans notre langue. Mais, **LE LANGAGE BOUGE**, évolue et est le reflet de notre société, c'est pourquoi nous soutenons l'initiative de rendre la langue française égalitaire dans notre vie quotidienne, tout en sachant que si la féminisation des titres est recommandée, les autres ressources égalitaires du français ne sont pas encore promues dans les textes officiels ⁽²⁾.

Le guide que nous vous proposons vous permettra de découvrir les principes de la **COMMUNICATION ÉGALITAIRE**, et vous servira je l'espère, dans vos futures rédactions. Notre objectif est de vous accompagner afin que vous ayez les principales clés en main.

Il était tout aussi important pour nous de **CONSTRUIRE ENSEMBLE CE GUIDE** (qui s'inscrit dans la continuité de la signature de la Convention d'engagement pour une communication publique sans stéréotype de sexe du Haut Conseil à l'Égalité), afin qu'il puisse être adapté à vos besoins, que vous soyez étudiant ou étudiante, personnel administratif, membres du corps enseignant ou de la recherche. Il est donc le fruit d'un travail collectif, qui a su mettre en évidence les doutes et les attentes de chacun et chacune.

Ce guide a été écrit en collaboration avec Eliane VIENNOT, Professeuse émérite, historienne de la littérature et des relations de pouvoir entre les sexes. Nous la remercions pour son aide précieuse et son témoignage. *"Si nous voulons vraiment l'égalité, nous devons nous débarrasser autant que faire se peut des travers légués par des siècles où seuls les hommes maniaient la parole publique, et le faisaient à leur avantage"*.

Sachez que je suis pour ma part impliquée dans cette démarche, même si parfois, par habitude ou par manque de pratique, vous retrouverez peut-être dans un texte les mauvais exemples que nous pointons dans ces pages. **FAISONS L'EXERCICE ENSEMBLE AVEC LA SIMPLE VOLONTÉ D'ÉGALITÉ ENTRE TOUS ET TOUTES.**

1) Source : Insee, Situation démographique et bilan démographique 2018.

2) Source : Circulaire du 21 novembre 2017 relative aux règles de féminisation et de rédaction des textes publiés au Journal officiel de la République française.



Sylvie RETAILLEAU
Présidente de
l'Université Paris-Saclay
Professeuse de Physique
à l'Université Paris-Saclay

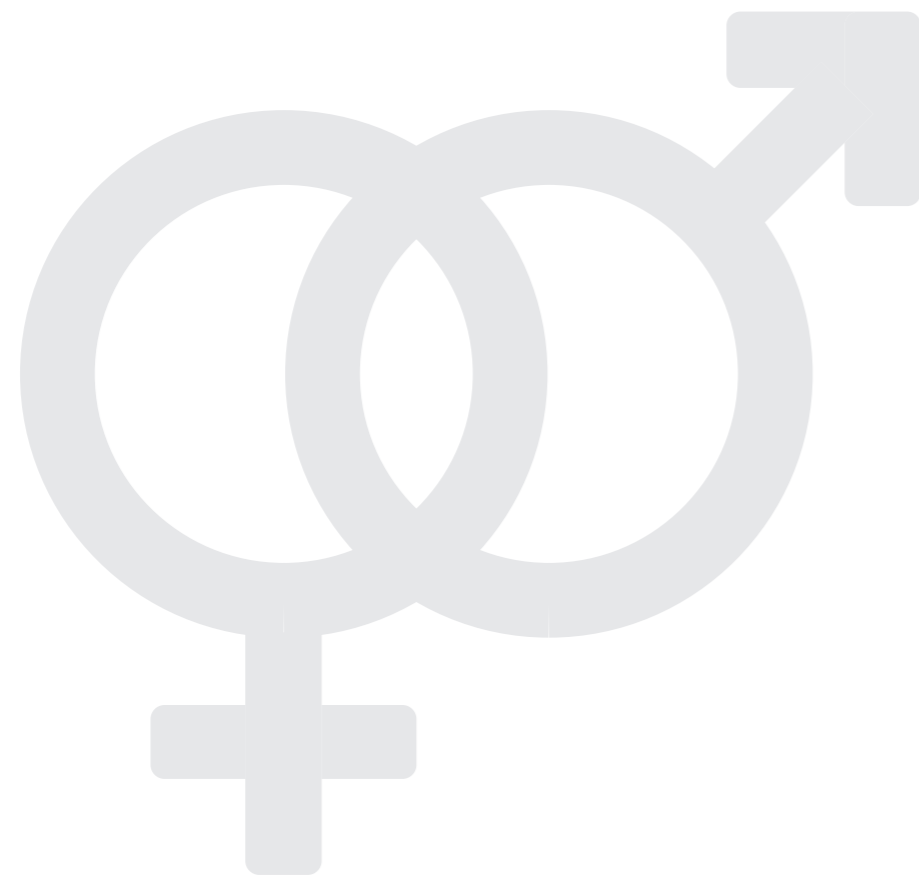


Sarah BORATAV
Cheffe de projet
égalité-diversité

LE LANGAGE est le résultat de mécanismes qui forgent nos représentations du monde, il **EST UN ENJEU DE POUVOIR**. En cela il est éminemment politique et aussi peu neutre que ce « masculin générique » qui rend invisible la moitié de l'humanité.

À celles et ceux qui pensent encore que l'écriture égalitaire (ou non sexiste, inclusive) défigure notre belle langue française au pire, est illisible à l'écrit et imprononçable à l'oral au mieux, ou encore est un faux combat pour l'égalité ; je souhaiterais dire que **LE LANGAGE EST UN MERVEILLEUX OUTIL CITOYEN** – parmi d'autres – **POUR LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS ET LES DISCRIMINATIONS**.

Alors allons puiser ensemble dans la richesse de notre langue pour trouver les tournures et mots **QUI DONNERONT À CHAQUE FEMME ET CHAQUE HOMME SA PLACE** dans les discours, les rapports, les règlements, les fiches de poste, les mails et publipostages, la désignation des métiers, et finalement dans la société et le monde.



LE CONTEXTE...

C'est peu après la création de l'Académie française que l'académicien **Claude FAVRE DE VAUGELAS** publie en 1647 *Remarques sur la langue française*, dans lequel il légitime à diverses reprises la prédominance du masculin sur le féminin.

En 1675, **Dominique BOUHOURS**, grammairien, déclare que « *Lorsque les deux genres se rencontrent, il faut que le plus noble l'emporte.* ».

À son tour, **Nicolas BEAUZÉE**, grammairien français et membre de l'Académie française, en 1767 explique que « *Le genre masculin est réputé plus noble que le féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle.* ».

**LE DOGME
GRAMMATICAL
« LE MASCULIN
L'EMPORTE SUR
LE FÉMININ »
N'A PAS TOUJOURS
ÉTÉ APPLIQUÉ.**

Les arguments linguistiques étaient rares et reposaient principalement sur des idées politiques.

La domination du masculin sur le féminin résulte d'une volonté politique et idéologique d'empêcher les femmes d'exercer des métiers considérés comme masculins, ou occuper des postes à responsabilité. Les femmes sont alors exclues par des mesures concrètes (notamment l'impossibilité d'aller à l'université), mais aussi minorées

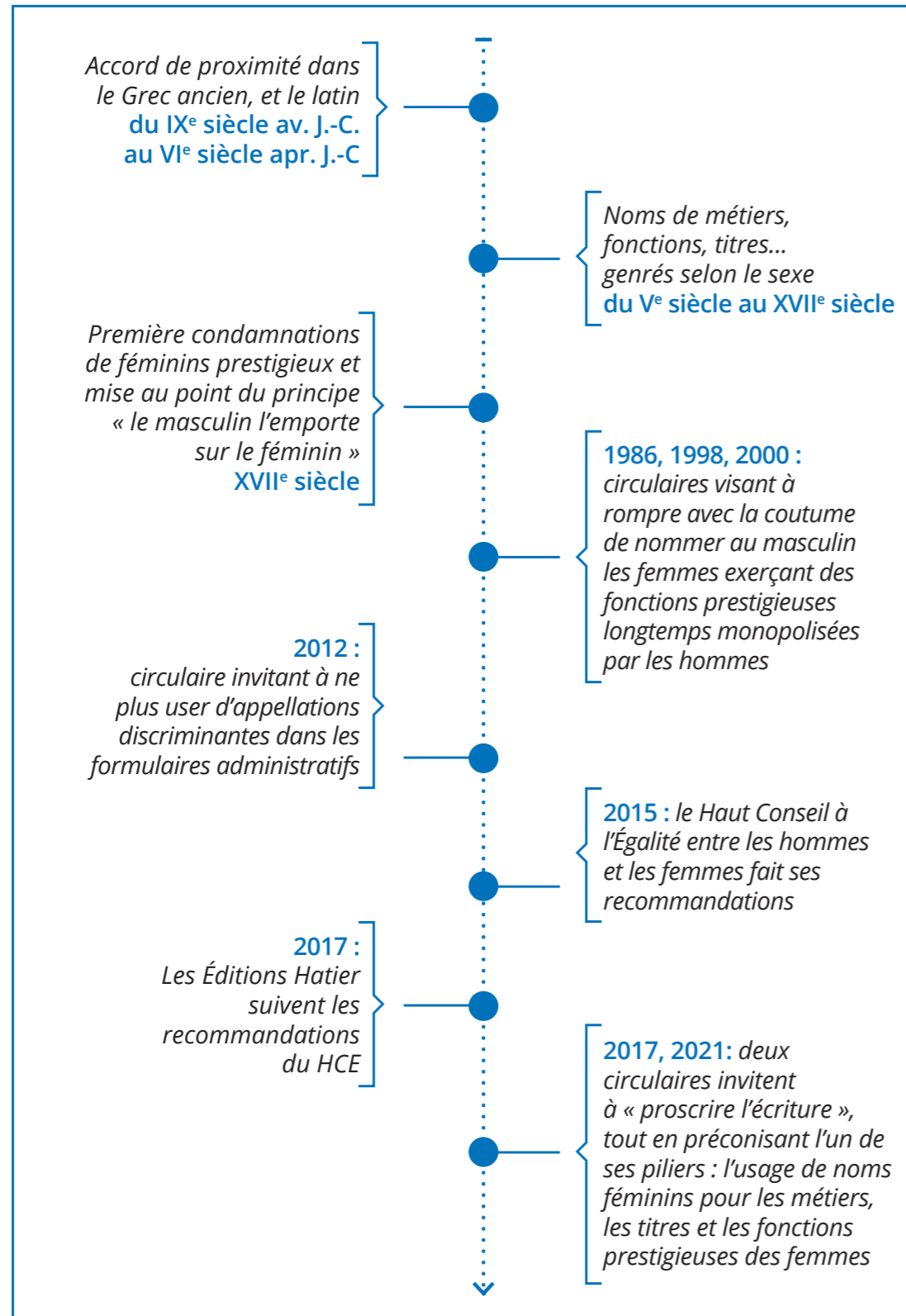
dans la langue. Le masculin l'emporte donc sur le féminin pour des raisons politiques et non par une nécessité grammaticale.

Louis-Nicolas BESCHERELLE au 19^{ème} siècle le dit d'ailleurs très clairement « *on ne dit pas professeuse, graveuse, compositrice, traductrice, etc., mais bien professeur, graveur, compositeur, traducteur, etc., par la raison que ces mots n'ont été inventés que pour les hommes qui exercent ces professions* ».

Sur le plan des accords, ce principe a remplacé des techniques très anciennes. L'accord de proximité s'utilisait depuis le grec ancien et le latin qui les ont transmises à toutes les langues romanes. Elle consiste à accorder le genre et le nombre de l'adjectif avec le plus proche des noms qu'il qualifie. Ces procédés très simples ont cessé d'être enseignés au profit de la règle que nous connaissons aujourd'hui.

L'écriture égalitaire souvent accusée de dénaturer la langue française, ne vise qu'à rééquilibrer le poids des femmes et des hommes dans la communication.

REPÈRES HISTORIQUES



VOCABULAIRE

ACCORD DE PROXIMITÉ : accord en genre voire en nombre avec le mot le plus proche du terme à accorder

> « *Les droits et libertés fondamentales* » (et non « *fondamentaux* »)

DOUBLETS/DOUBLE FLEXION : utiliser les mots féminins et masculins quand on parle d'une population mixte

> « *Les directeurs et les directrices* »

ÉCRITURE INCLUSIVE : volet écrit du langage égalitaire (ou non-sexiste, non-discriminant, paritaire...)

> **Exact synonyme d'écriture égalitaire.** Le terme « inclusive » est le plus récent et le plus souvent employé pour désigner l'ensemble des pratiques d'écriture égalitaire

> **Le langage épïcène** lui, est un abus de langage fondé sur la signification de ce mot. **Le langage égalitaire** n'est pas un langage uniquement constitué de mots épïcènes

EPICÈNE : terme semblable au féminin et au masculin

> *Artiste, enfant, élève...*

MASCULIN GÉNÉRIQUE : théorie selon laquelle le masculin suffit pour évoquer des populations mixtes

POINT MÉDIAN : signe proposé pour faire une abréviation avec les doublets en remplacement de la parenthèse

> *Français(e) > français·e*

NÉOLOGISME : mot nouveau

> *Blogueur, blogueuse, lecteurices, iel, toustes*

NOM GÉNÉRIQUE/COLLECTIF : nom qui permet de désigner une population ou une fonction par son nom plutôt que par ceux de ses membres.

> *La communauté enseignante chercheuse, la population française*

/ L'accord de proximité se pratiquait en grec ancien, en latin, et même en français.

QUELQUES BONNES PRATIQUES

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

- Accorder systématiquement les noms de métiers, titres, grades et fonctions, au genre de la personne à laquelle ils se réfèrent
 - Exemple : « une directrice », « Madame la Ministre », « officière supérieure », « colonelle », « professeuse »
- Quand on parle d'une population mixte, employer la double flexion (ou doublets)
 - Exemple : « les étudiantes et les étudiants », « tous et toutes », « les directeurs et les directrices »
- Utiliser l'ordre alphabétique
 - Exemple : « l'égalité femmes-hommes » « les directeurs ou les directrices », « tous et toutes »
- Alternative aux doublets
 - Employer les mots épiciques (ex : enfants, élèves, spécialistes, responsables...)
 - Utiliser des expressions génériques (ex : la direction, la communauté étudiante, les personnels, le corps enseignant)

- En cas d'abréviations utiliser le point médian en le limitant aux mots qui passent du masculin au féminin par un simple ajout de lettres dans un souci de lisibilité. Il est recommandé de n'utiliser qu'un seul point dans les mots au pluriel
 - Exemple : « les étudiant·es », « les doyen·nes », « les participant·es ».
 - Il est recommandé d'utiliser la double flexion et éviter d'écrire « les directeur·ices »
- Utiliser l'accord de proximité
 - Exemples : « Les candidates et les candidats seront connus le 15 juin » ou « Mon frère et ses amies sont arrivées »
- Éliminer les expressions sexistes
 - Exemple : « le nom de jeune fille » devient « nom de naissance »
 - « Mademoiselle » devient « madame »
 - « En bon père de famille » devient « gestion raisonnable »
 - « Les droits de l'homme » deviennent « droits humains »
- Parler des femmes de la même manière que les hommes (avec ou sans le prénom)
 - Il est préférable de donner le nom et le prénom afin d'identifier correctement les personnes
- Réserver les singuliers pour parler des symboles et utiliser les pluriels pour parler des vraies personnes
 - « des femmes » au lieu de « la femme »
 - « des hommes » au lieu de « l'homme »

LA DOUBLE FLEXION

La double flexion permet de parler d'une population mixte.

LES ACTEURS ET LES ACTRICES

LES AMBASSEURS ET LES AMBASSADRICES

LES CHEFFES ET LES CHEFS

LES CONFÉRENCIÈRES ET LES CONFÉRENCIERS

LES CONSEILLÈRES ET LES CONSEILLERS

LES CHERCHEURS ET LES CHERCHEUSES

LES RAPPORTEURS ET LES RAPPORTEUSES

LES MAÎTRES DE CONFÉRENCE ET
LES MAÎTRESSES DE CONFÉRENCE

LES AUTEURS ET LES AUTRICES

LES CANDIDATES ET LES CANDIDATS

LES COORDINATEURS ET LES COORDINATRICES

LES PROFESSEURS ET LES PROFESSEUSES

LES CHARGÉES ET LES CHARGÉS

LES CITOYENNES ET LES CITOYENS

LES DOCTEURS ET LES DOCTORESSES

Ces mots permettent d'englober à la fois le féminin et le masculin dans un seul terme. Ils permettent également d'éviter la double flexion dans un texte long.

MOTS GÉNÉRIQUES

LES CANDIDATURES

LA SOCIÉTÉ CIVILE

LA CONSULTATION

LES PERSONNES EN CHARGE

LES SPÉCIALISTES

LA COMMUNAUTÉ ACADÉMIQUE

L'ENTREPRENARIAT

LES RESPONSABLES

LA COORDINATION

LES MEMBRES DU CONSEIL

LES PERSONNELS ADMINISTRATIFS

LE CORPS ENSEIGNANT

LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE

LA DIRECTION

FOCUS

POINT MÉDIAN

LE POINT MÉDIAN est un caractère utilisé à l'écrit pour abrégé un doublet en regroupant le terme féminin et le terme masculin. C'est le caractère spécial le mieux adapté à l'écriture égalitaire.

D'autres signes ont été expérimentés auparavant, qui présentent tous des inconvénients. Le trait d'union est sécable et peut provoquer des erreurs, notamment car il peut créer un saut à la ligne. Le point bas (le point de fin de phrase) peut créer des confusions, comme créer des liens hypertextes («**.es** » est l'extension pour les sites web espagnols) ; les parenthèses sont déjà utilisées pour d'autres fonctions.

Le point médian semble la meilleure solution pour exprimer les deux genres. Il est recommandé :

- > De n'y avoir recourt qu'une seule fois dans un mot
 - › Exemple : « **les étudiant·es** » et non « **les étudiant·e·s** »
- > Le point médian fonctionne pour les mots masculins où il suffit d'ajouter un « **·e** » pour obtenir la forme féminine
 - › Il fonctionne pour « **les étudiant·es** », « **les participant·es** », « **les citoyen·nes** »
- > Il est à éviter pour les mots qui n'ont pas la même terminaison
 - › Exemple : on écrira alors « **les directeurs et les directrices** », « **les directions** »

RACCOURCIS CLAVIER

- > Pour Windows, le point médian est fait par la combinaison alt + 0183
- > Par défaut sous Mac OS X, le point médian est fait par la combinaison alt + maj + F, avec un agencement de clavier français.
- > L'Unicode du point médian est U+00B7, bloc commande C1 et supplément latin 1.
- > La norme volontaire NF Z71-300 propose de nouvelles configurations de claviers depuis 2019, incluant le point médian.

L'ÉCRITURE ÉGALITAIRE la plus satisfaisante est celle qui combine les différentes ressources. Quelques exemples à partir d'un texte rédigé selon les normes inégalitaires héritées des siècles passés.

Texte original :

Bien sûr, nous pourrions être heureux comme Dieu en France. Mais nous sommes Français. Nous ne pensons ni en yiddish ni en allemand où cette expression a fleuri. Malgré des revenus appréciables, des inégalités contenues et une espérance de vie élevée, nous sommes moins satisfaits de notre vie que d'autres peuples moins bien lotis, comme les Polonais ou les Italiens.

EXEMPLE D'UTILISATION DU POINT MÉDIAN À ÉVITER :

Bien sûr, nous pourrions être **heureux·ses** comme Dieu en France. Mais nous sommes **Français·e·s**. Nous ne pensons ni en yiddish ni en allemand où cette expression a fleuri. Malgré des revenus appréciables, des inégalités contenues et une espérance de vie élevée, nous sommes moins **satisfait·e·s** de notre vie que d'autres peuples moins bien lotis, comme les **Polonais·e·s** ou les **Italien·ne·s**.

L'ÉCRITURE ÉGALITAIRE PEUT SE FAIRE SANS POINT MÉDIAN

EXEMPLE D'ÉCRITURE ÉGALITAIRE À PRIVILÉGIER :

Texte corrigé :

Bien sûr, nous pourrions être « **heureux comme Dieu en France** ». Mais nous sommes **Français et Françaises**. Nous ne pensons ni en yiddish ni en allemand où cette expression a fleuri. Malgré des revenus appréciables, des inégalités contenues et une espérance de vie élevée, nous sommes moins **satisfaits et satisfaites** de notre vie que d'autres peuples moins bien lotis, comme ceux **de Pologne ou d'Italie**.



IDÉES REÇUES



« L'écriture égalitaire est trop complexe »

De mauvaises pratiques (notamment l'abus du point médian) peuvent donner cette impression. En réalité, l'écriture égalitaire n'est qu'un ensemble d'habitudes simples à prendre. Nous vous en donnons toutes les clés ! Elle consiste essentiellement à utiliser des mots et des expressions au féminin, déjà connues de tous et toutes. L'écriture égalitaire requiert seulement de prendre de nouvelles habitudes.



« L'écriture égalitaire dénature la langue française »

Au contraire: il s'agit de retrouver des termes et des techniques que les francophones (et nos meilleur-es écrivain-es) ont utilisées pendant des siècles. Le point médian n'est qu'une abréviation, donc il est toujours évitable. Pour ce qui est des néologismes, chacun et chacune est libre de les utiliser : rien n'est obligatoire !



« Certaines formes féminines sonnent mal », « Certaines femmes préfèrent le nom masculin pour leur métier »

« Professeuse », « chercheuse », « mairesse » sont des mots très peu utilisés dans le langage courant et sont pourtant des formes correctes des mots masculins « professeur », « chercheur » et « maire ». Le mot « professeuse » est employé en français depuis le XVIII^e siècle, mais il a été pointé du doigt par les idéologues masculinistes car selon eux, ce métier n'est pas destiné à être exercé par des femmes. Les mots au féminin ont été réemployés récemment, lorsque les femmes se sont réappropriées le métier. Le mot « professeuse » a alors été adopté, bien que le mot « professeuse » existe déjà !



« Ce n'est pas adapté aux personnes dys ou ayant des difficultés de lecture »

Pour le moment, aucune étude n'a prouvé que les personnes ayant des difficultés de lecture sont gênées par le point médian. On sait en revanche que les abréviations, les sigles, et plus généralement tout écart entre l'oral et l'écrit pose problème à ces personnes; c'est pourquoi il faut limiter l'usage du point médian. Et rappeler qu'il n'est pas constitutif de l'écriture égalitaire.



« ...Ni aux logiciels de transcription audio »

Les logiciels pour personnes mal voyantes sont programmés pour traduire tout mot abrégé et tout signe devant être décrypté (@, #, parenthèses...). Le point médian n'est qu'un de ces signes. Dès que des informaticien-nes auront reçu des instructions en ce sens, ces logiciels transcriront sans problème la nouvelle abréviation.

« Nous devons écouter l'Académie française... »

L'Académie française est une institution n'ayant pas de pouvoir normatif, et n'émettant que des recommandations. D'ailleurs, pour elle, « c'est l'usage qui l'emporte ».



« Le français est ainsi, pourquoi le changer ? »

La langue est vivante et chaque année de nouveaux mots, de nouvelles expressions et de nouvelles habitudes de langage voient le jour. Ces évolutions sont le reflet des changements au sein de la société.



« Il y a des combats plus importants »

Militer pour l'écriture égalitaire n'empêche pas de militer en même temps contre les autres inégalités femmes/hommes. Pour agir, il faut parler, il faut écrire. Autant le faire dans le respect des valeurs qui sont les nôtres aujourd'hui.



« Si nous voulons vraiment l'égalité, nous devons nous débarrasser autant que faire se peut des travers légués par des siècles où seuls les hommes maniaient la parole publique, et le faisaient à leur avantage »

Eliane VIENNOT
Professeuse de littérature

REMERCIEMENTS & CONTACTS

GUIDE DU LANGAGE ÉGALITAIRE

Direction de la publication :

Sylvie RETAILLEAU
Présidente de l'Université Paris-Saclay

Rédaction et coordination :

Mission Égalité Diversité
Sarah BORATAV
Direction de la Marque et de la Communication
Marie-Pauline GACOIN
Leïla NOEL

Conception graphique :

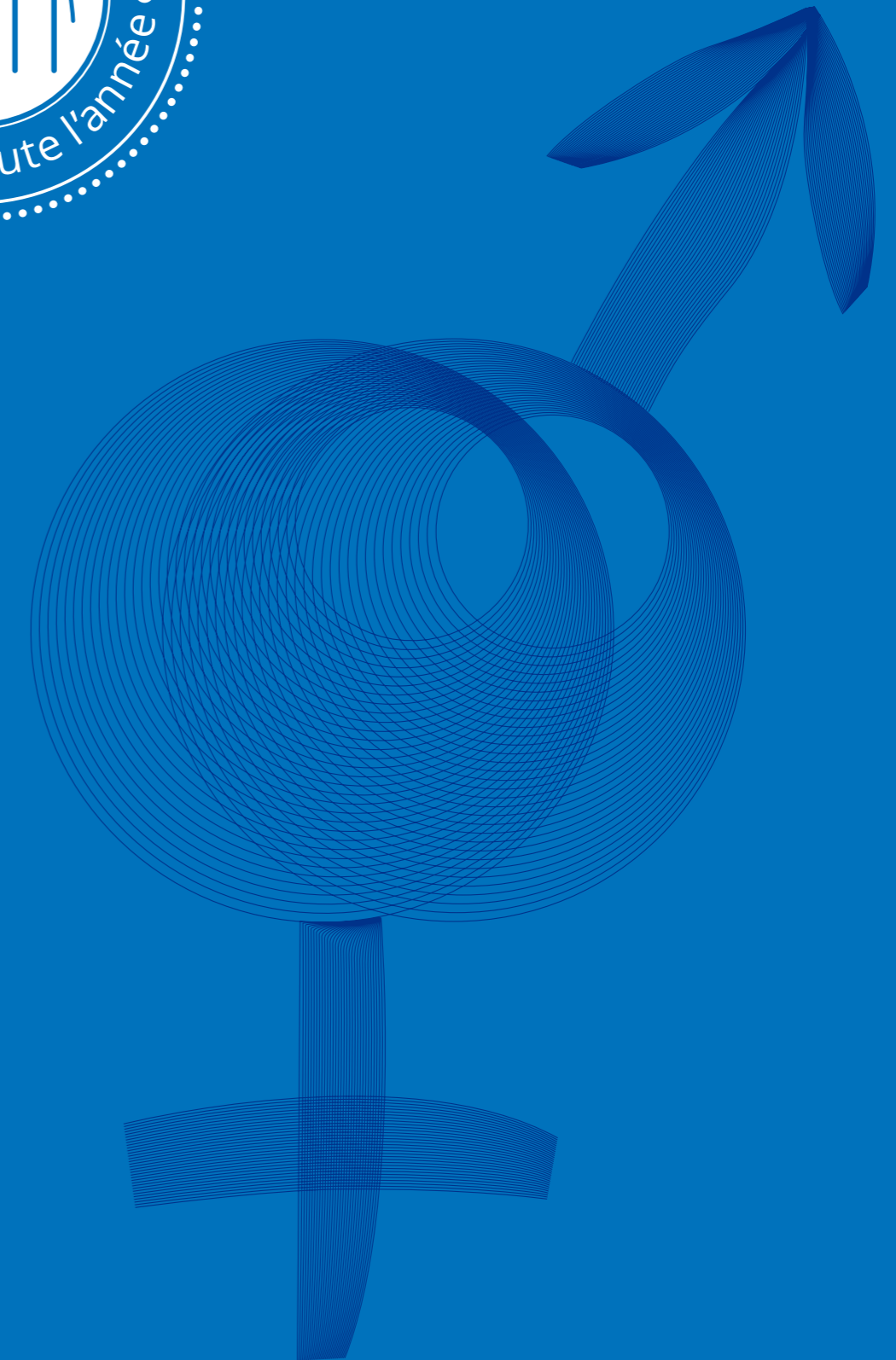
Vincent GRÉGOIRE

Date réalisation : Septembre 2021

Version rééditée, février 2022

REMERCIEMENTS :

Merci à Eliane VIENNOT,
professeuse émérite de littérature de la Renaissance,
pour l'aide à la rédaction et à la conception de ce guide,
ainsi qu'à l'ensemble des personnels et étudiant•es
pour leur participation au groupe de travail.



universite-paris-saclay.fr

3, rue Joliot Curie
Bâtiment Breguet
91190 Gif-sur-Yvette

université
PARIS-SACLAY